



VU DE QUÉBEC

Du cannabis un peu moins planant

Un drôle d'odeur flottait dans l'air, ce jeudi 20 avril, sur les pelouses situées devant le Parlement canadien, à Ottawa. Plusieurs milliers de personnes s'y étaient donné rendez-vous à l'occasion de la Journée internationale du cannabis. A 16 heures 20, toutes ont allumé un joint. Un geste volontairement provocateur, mais qui bientôt sera banal : au 1^{er} juillet 2018, la consommation de cannabis sera légale. Le gouvernement fédéral a déposé, jeudi 13 avril, un projet de loi en ce sens. Si la nouvelle réjouit les consommateurs, elle semble, en revanche, susciter la méfiance des spéculateurs. Le même jour, à la clôture de la Bourse de Toronto, les producteurs de marijuana cédaient jusqu'à 8 %.

Pourtant, l'histoire d'amour entre investisseurs et entreprises spécialisées avait bien démarré. L'élection, en novembre 2015, de Justin Trudeau, qui avait promis de légaliser le cannabis, avait suffi à allumer la flamme. Les spéculateurs s'étaient rués sur les producteurs qui, en quelques mois, ont vu leurs actions bondir, avec des gains allant de 200 % à 1 031 % pour les entreprises les plus en vue. Flairant la bonne affaire, un fonds privé, Horizon Medical Marijuana Life Sciences, a vu le jour début avril. Il regroupe 16 producteurs dont les valeurs boursières varient de 77 millions de dollars canadiens (53,2 millions d'euros) à 1,6 milliard de dollars canadiens (1,1 milliard d'euros).

Mais le dépôt du projet de loi a sonné la fin de la récréation – confirmant, au passage, le vieil adage boursier selon lequel il faut acheter la ru-

meur et vendre la nouvelle. Outre l'étiollement de l'effet d'anticipation, le marché passe ainsi du potentiel à la réalité des affaires.

Des questions sans réponse

Le texte présenté par le gouvernement n'offre pas les garanties nécessaires pour que le marché poursuive sur sa lancée. En effet, plusieurs questions restent sans réponse, notamment en ce qui concerne la vente du cannabis. Surtout, Ottawa laisse une grande marge de manœuvre aux provinces, qui pourront relever l'âge légal de consommation, comme c'est le cas avec l'alcool. C'est, selon les analystes, ce manque de précision qui a fait fuir les spéculateurs. Et l'incertitude pourrait durer le temps que les provinces fassent connaître leurs règles.

Cependant, pour la société américaine Rubicon Organics, qui a commencé à s'implanter en Colombie-Britannique, « *il ne fait aucun doute que cette industrie va valoir des milliards, c'est la prochaine histoire à succès au Canada et, à terme, partout sur la planète* », a assuré son président, Jesse McConnell, sur Radio Canada. Son entreprise développe des infrastructures de production de cannabis et compte se lancer en Bourse dans les prochains mois. « *Les investisseurs reconnaîtront la qualité du produit et choisiront de contribuer à la croissance de ce nouveau type d'entreprises bâties de toutes pièces... un peu comme l'histoire de Starbucks* », annonce-t-il. Lui et ses confrères ne veulent pas croire que tout cela puisse finir en pétard mouillé. ■

OLIVIER MOUGEOT